

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 110 (1984)
Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



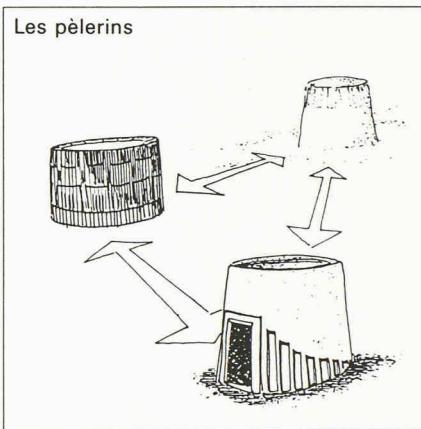
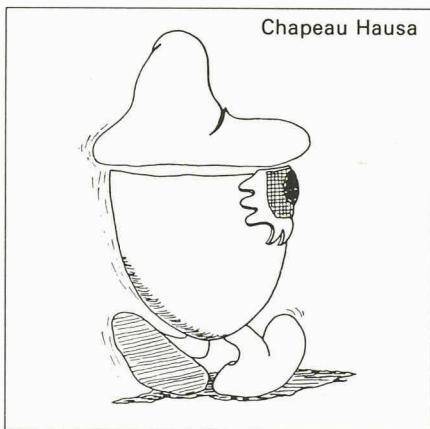
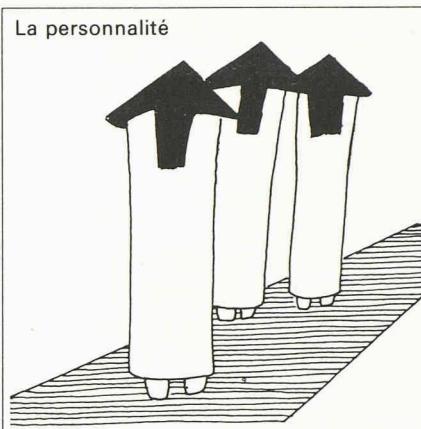
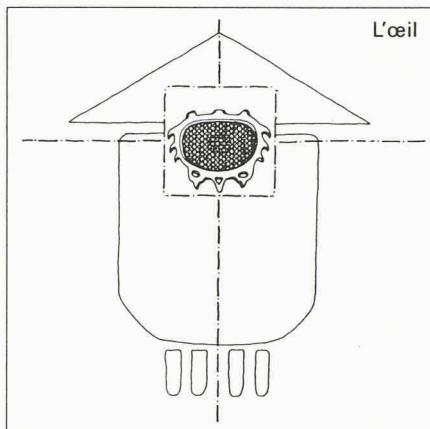
Les situations dans lesquelles un observateur prête une apparence humaine à un objet exigent une confrontation en face à face. Une architecture à caractère anthropomorphique est difficilement identifiable par ses parties considérées séparément. Une vision générale du corps est nécessaire. Elle suppose la possibilité de dévisager l'objet dans un champ dégagé, et de pouvoir l'observer sous toutes ses faces.

Nous avons précédemment souligné au niveau des impressions l'intensité avec laquelle l'échelle rythmique définit le groupe d'humains jusqu'à leurs détails corporels. Le rapport à l'échelle humaine est suscité par un dialogue intimiste entre le corps de l'observateur et celui de l'objet architecturé. Le corps humain est l'échelle de référence. Face au bâti, l'esprit émet des comparaisons qu'il renvoie jusqu'au stade où il assimile l'objet humanoïde à un membre de sa propre famille. L'appréhension corporelle se poursuit alors en effectuant une mise en relation des rapports des parties au tout. On voit par exemple dans les schémas suivants une personnalité courte sur pattes, des pèlerins dégingandés, un œil aguicheur...

La luminosité, à comprendre comme l'expressivité du regard, souligne dans le jeu de contraste noir-blanc des états d'âme ; la lumière anime et exprime la vie comme à travers des effets stroboscopiques.

Dans l'espace villageois, les objets humanoïdes, au même titre que les statues et certains végétaux dans notre société occidentale, confèrent à l'espace un esprit habité.

Nous espérons avoir démontré à travers ces trois exemples que les formes peuvent se définir, s'analyser à l'aide d'une gamme de paramètres sensibles, perceptibles par tous, quoique souvent restés inconscients. La phénoménologie, basée sur le fait que toute création est subséquente à une attitude préalable de réceptivité, permet à des personnes, même étrangères à un milieu culturel, de participer intuitivement à la vie culturelle de celui-ci.



5. Conclusion

Les formes architecturales, quel que soit leur milieu d'insertion, sont douées d'expression. Que l'homme entre en communication avec elles est prépondérant. Notre propos sur le mimétisme a mis en évidence la place de l'architecture dans la relation que l'homme entretient avec son milieu, lui conférant une possibilité d'inscription temporelle, et lui prêtant un regard émotionnel : deux conditions que nous avons vues être les bases de toute approche culturelle.

La culture africaine, même en composant avec les influences islamiques et coloniales, avait su préserver un rapport spontané avec le cosmos, le lieu et les formes qui lui garantissaient une relation symbiotique à l'espace. Depuis peu, cet équilibre est rompu. C'est pour palier à cet état que nous avons développé une approche méthodologique axée sur les préoccupations existentielles que l'homme entretient avec son espace. Notre propos, face aux réalités du développement, n'est pas de remettre en question les programmes, mais de les considérer sous un nouvel éclairage.

L'architecture s'adresse à la société et à ses individus. Elle est un pendant au lieu

qu'elle a pour but de valoriser pour à proprement parler créer le lieu. Elle montre alors la place de la société face au monde naturel.

La société, de façon interne, veut aussi à travers ses propres yeux, se forger une image où se reflète sa richesse culturelle. Ces deux aspects d'elle-même lui servent d'assise pour le futur, forgeant le caractère des générations les unes après les autres.

Les formes d'architecture inscrivent l'homme dans une époque. Aujourd'hui l'attention se focalise sur l'individu. Pour que celui-ci opère avec son époque la relation de confiance et de sécurité, que toute société devrait proposer, il faut favoriser la communion de l'individu avec les formes empreintes d'une force de message. A ce moment seulement, l'homme pourra se démarquer par son caractère et en retour stimuler le milieu auquel il appartient.

C'est pourquoi il est indispensable de mieux comprendre la portée émotionnelle des formes que nous créons.

Auteur:
Pierre Gurtner et Walter Lang
Architectes dipl. EPFL
Avenue de Flonimont 17
1006 Lausanne

Bibliographie

Revue des revues

Aktuelle Wettbewerbs Scene 1/84
Au sommaire du dernier numéro de l'unique revue spécialisée

dans la publication des concours d'architecture de Suisse :

- concours d'idées a) Logements à la Grangette/Lausanne;
- concours d'idées b) Logements à Praz-Séchaud/Lausanne;
- concours sur invitation : centre de vie enfantine à Vallenay/Lausanne;
- Kant. Verwaltungszentrum Zug;
- Zentrum Romanshorn.

Nous précisons que les deux premiers objets ont été poursuivis

sous la forme de commande de projets aux mieux classés ; ainsi trois mandats ont été distribués pour le concours A, et un pour le concours B.

Une fois encore, la Suisse romande se taille la part du lion dans ce numéro ! — et nous n'allons pas le regretter.

F. N.